APPEL A CANDIDATURES PROFESSEURES ET PROFESSEURS ATTACHÉS

UNIVERSITE PSL / ENS-PSL

[Chimie](https://psl.eu/programmes-gradues/programme-gradue-chimie)

(1 poste à pourvoir)

Le dispositif de professeures et professeurs attachés PSL offre la possibilité aux chercheuses et chercheurs (CR et DR) d’un organisme de recherche, affilié.es à une Unité Mixte de Recherche (UMR) dans le périmètre de PSL, de participer aux activités d’enseignement de l’Université.

Ce dispositif s’intègre aux [Programmes Gradués de PSL](https://psl.eu/les-programmes-gradues-de-psl) et à ce titre, les professeures et professeurs attachés participeront en priorité aux activités d’enseignement et aux responsabilités du [Programme gradué Chimie](https://psl.eu/programmes-gradues/programme-gradue-chimie) de l’Université PSL.

* Profil recherché :

Chimie avec ouverture vers des enseignements inter-disciplinaires.

* Enseignement :

Le professeur attaché effectuera un service dans les formations du [département de Chimie](https://psl.eu/programmes-gradues/programme-gradue-chimie) de l’ENS-PSL (y compris Masters PSL dont Chimie ParisTech-PSL est opérateur) pour une charge de 64 heures (HeqTD) ou dans le cadre des licences PSL et des formations inter-PG, après proposition et accord du responsable de la formation concernée et affectation des services par la direction du Département.

* Obligations de la ou du professeur attaché :
	+ Charge de 64 heures d’enseignement/ an (HeqTD) dans les formations du périmètre du

[Programme Gradué.](https://psl.eu/les-programmes-gradues-de-psl)

* + Implication dans le pilotage administratif de la formation expérimentale.
* Conditions d’éligibilité :

Être employé.e par l’un des organismes de recherche et hébergé.e dans une UMR du site PSL au 01/09/2023 pour une prise de poste à partir du 01/09/2023.

* Candidatures :

Chaque candidat doit transmettre son dossier de candidature, composé d’un CV académique et d’une lettre de motivation (2 pages max) indiquant son UMR de rattachement à dir\_recherche@psl.eu, le 21/05/2023 au plus tard, en indiquant clairement l’intitulé du poste en question.

* Modalités de sélection :

La sélection se fera par un jury composé des représentants de l’établissement et l’Université PSL (dont le PG concerné).

1